

Mise en place d'outils permettant de développer la démocratie participative et la communication

Fiche n°2.4
Priorité : lot 2

1. Description du projet

Communiquer sur les bienfaits de la participation citoyenne

L'Union des Villes et Communes de Wallonie a créé un guide décrivant la participation et ses différents niveaux¹. D'après ce guide, pour que la participation puisse avoir une place, il faut que les décideurs locaux y soient sensibilisés. L'administration communale et les décideurs locaux pourraient suivre un cours introductif sur la participation citoyenne et ses différents niveaux. L'UVCW propose des formations (Figure 1) et des rediffusions de webinaires sur le thème de la participation citoyenne.



Figure 1 : Extrait du catalogue de formations que propose l'UVCW.

Communiquer sur les démarches participatives existantes

Philippeville dispose de divers outils centrés sur la participation citoyenne. Cependant, aucun n'est promu sur le site internet de la commune. Le CCCA² et la CLDR³ devraient être explicités sur le site (Figure 2) : raison d'être, actions menées, modalités d'inscriptions, lien vers le potentiel canal de communication utilisé, etc. Il en est de même pour le PCS⁴, très actif sur Facebook et menant de nombreux projets et actions à caractère participatif. Il y a pourtant peu d'information sur le site internet communal.



Figure 2 : Extrait de l'onglet « Participation citoyenne » du site internet de la commune de Walcourt.

¹ UVCW, *Démocratie participative – recueil de fiches-outils pour les décideurs locaux*, 2018.

² Conseil Consultatif Communal des Aînés

³ Commission Locale de Développement Rural

⁴ Plan de Cohésion Sociale

Le PCS organise d'ailleurs depuis plusieurs années l'appel à projets « Mon quartier mon village bouge », qui octroie un niveau de participation assez élevé aux citoyens. Il faut mettre en valeur cet appel à projets récurrent, porte ouverte à une démarche participative de concertation et de coproduction.

Cette initiative pourrait être davantage soutenue par la création de comités de quartiers (Figure 3). Ces comités seraient épaulés par un agent de la commune et leur objectif serait de rassembler des citoyens désirant réaliser des petits projets dans leur village.



Figure 3 : Extrait de la page Facebook du comité de quartier de Bomel.



Figure 4 : Extrait de l'affiche du Budget participatif 2022 de Gerpinnes (FRW).

De plus, l'opération provinciale de budget participatif a permis à un projet philippevillainois de voir le jour. Ce projet devrait aussi se retrouver sur le site de la commune. D'ailleurs, Philippeville pourrait davantage exploiter cet outil qu'est le budget participatif (Figure 4).

Il faut donc optimiser le site internet de la commune. Cette vitrine de la vie philippevillainoise devrait être une référence en la matière. Le site devrait refléter la dynamique locale existante grâce à des articles complets, adaptés et attractifs. Cela encouragerait l'implication citoyenne et révélerait la motivation existante des habitants à améliorer leur cadre de vie.

Relancer et/ou promouvoir des outils de participation ayant existé

Pendant plusieurs années, Philippeville a bénéficié du travail des membres de la Commission agricole, laquelle n'est plus en activité. La commune a la volonté de la relancer. Des informations pourraient être fournies sur le site de la commune. Les projets réalisés grâce à la Commission agricole pourraient être mis en avant, ainsi que les bénéfices de faire partie d'une telle commission.

Philippeville va recevoir la subvention BiodiverCité, c'est l'occasion de présenter les actions réalisées dans le premier PCDN⁵ (Figure 5). Il faut aussi inciter les citoyens à s'impliquer dans les opportunités de projets qu'offre la subvention.



Figure 5 : Extrait de l'onglet « Nature et Biodiversité » du site communal d'Écaussinnes, où le PCDN est présenté.

Créer une CCATM

La commune ne dispose pas de CCATM⁶. Cette commission peut remettre son avis sur des demandes de permis d'urbanisme, des révisions de plan de secteur, etc. Les CCATM sont donc une opportunité pour les communes de construire des programmes mieux adaptés au vécu de leurs habitants. La création d'une CCATM pour Philippeville serait une réelle plus-value.

⁵ Plan Communal de Développement de la Nature, aujourd'hui repris dans la subvention BiodiverCité

⁶ Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

Développer la publicité de l'administration

Tout citoyen a le droit de prendre connaissance de tout document administratif. Philippeville pourrait aller plus loin que ce qui est imposé dans le CDLD⁷. La commune pourrait prendre le parti de la transparence et publier intégralement ses règlements et ordonnances sur le site de la commune, de façon claire.

Développer la publicité du Conseil Communal

Conformément au CDLD, l'ordre du jour de chaque conseil communal est rendu public. La participation pourrait être accentuée grâce à une diffusion en direct et en ligne des conseils communaux (Figure 6). Aussi, le droit d'interpellation du collègue pourrait être expliqué sur le site internet (Figure 7).



Figure 6 : Exemple de plateforme utilisée pour la diffusion du Conseil communal (Youtube, commune d'Écaussinnes).



Figure 7 : Extrait de l'onglet « Participation citoyenne » du site de Walcourt.

Publier le bulletin communal en ligne

En addition au site internet qui devrait être optimisé et à la page Facebook très active de Philippeville, la publication en ligne du bulletin communal serait bénéfique (Figure 8). Cela serait un témoignage supplémentaire de l'activité communale.



Figure 8 : Extrait du dernier bulletin communal de Doische, disponible en consultation en ligne.

Organiser des réunions d'information annuelles du Collège communal

Il serait intéressant de mettre en place des réunions d'information menées par le Collège communal dans divers endroits de la commune. L'objectif serait de présenter, à plusieurs regroupements de villages, les actualités qui les touchent (projets réalisés, en cours et à venir).

⁷ Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Installer des valves d'affichage extérieur de qualité

Les panneaux d'affichage qui existent sont vieux et mal exploités. Investir dans des valves de qualité qui feraient la publicité des activités locales motiverait davantage les citoyens à y participer. Nous proposons que des valves visibles, ayant du cachet et protégées des intempéries (disposant d'une vitre) soient installées (Figure 9 et Figure 10). Elles seraient exploitées au bénéfice des activités locales d'une part et des informations plus administratives d'autre part. Ces valves pourraient être complétées par des bancs publics. Ceux-ci seraient un attrait supplémentaire pour les valves (Figure 11 et Figure 12).

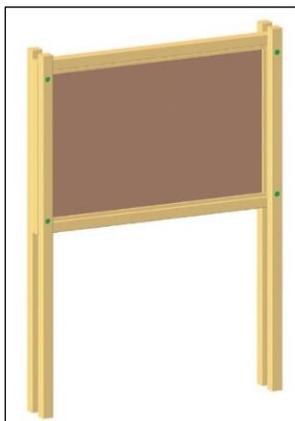


Figure 9 : Panneau 92x92 cm vendu par Contact Forestier SPRL (contactforestier.be).



Figure 10 : Vitrine murale en bois 65x80 cm vendue par ABC Equipements Collectivités (abc-collectivites.com).



Figure 11 : Panneau d'affichage en bois avec bancs vendu par Emrodis (emrodis.com).



Figure 12 : Panneau d'affichage avec banc intégré vendu par Scierie Blondy (scierie-blondy.com)

Synthèse des outils proposés

- Former les autorités communales à l'incorporation de la démocratie participative dans les processus décisionnels.
- Optimiser le site internet communal en créant un espace dédié à la participation citoyenne, les groupements citoyens existants et les projets qui en découlent / ont découlé.
- Créer des comités de quartiers, épaulés par un agent communal.
- Exploiter le budget participatif.
- Relancer la Commission agricole.
- Créer une CCATM, ce qui sera obligatoire lorsque la commune disposera d'un SDC et d'un GCU.
- Publier intégralement les règlements et ordonnances communaux.
- Diffuser en direct et en ligne les Conseils communaux.
- Rappeler et expliquer le droit d'interpellation sur le site communal (dans l'espace dédié à la participation et/ou dans l'espace dédié au Conseil communal).
- Publier le bulletin communal en ligne.
- Organiser des réunions d'information annuelles du Collège communal par regroupement de villages pour partager avec les citoyens les projets en cours ou à venir qui les touchent.
- Remplacer les panneaux d'affichage existants et optimiser leur utilisation.

2. Justification du projet

Les habitants ressentent un certain manque d'investissement général dans la dynamique locale. Le manque de bénévoles et de relève dans certains comités et le manque d'intérêt pour certains événements mettent en danger la pérennité de ces actions et activités locales. Les citoyens reconnaissent qu'il y a de nombreux groupes leur permettant de s'impliquer dans la vie communale, mais ces groupes sont soit peu actifs, soit tapis dans l'ombre.

C'est pourquoi il faut travailler sur une optimisation de la communication communale sur les groupes citoyens améliorant Philippeville par leurs projets et actions. La commune doit montrer son soutien en leur offrant une visibilité de qualité. La commune doit aussi pousser la population à saisir les opportunités de participation citoyenne grâce à une information claire et transparente.

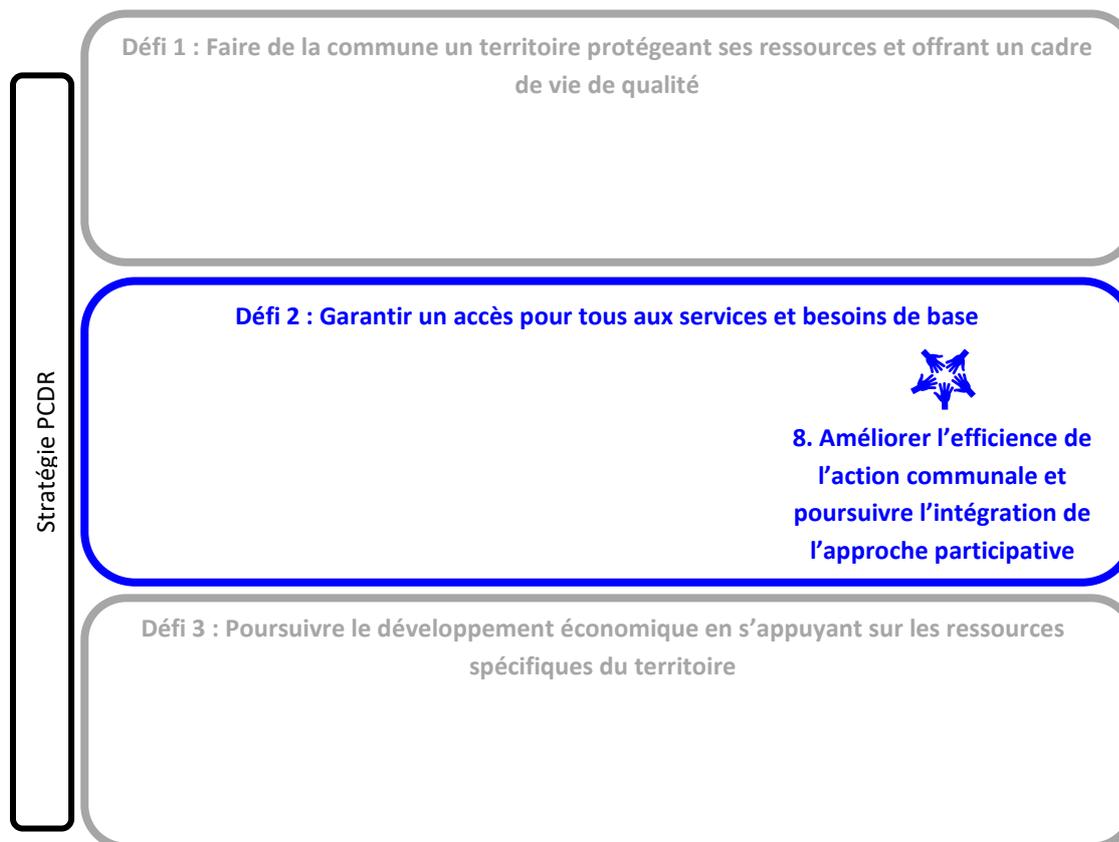
Les effets attendus sont :

- Amélioration de la communication entre la commune et la population
- Accroissement de l'implication citoyenne dans les activités locales
- Accroissement de la démocratie participative dans les prises de décisions communales
- Renforcement du sentiment d'appartenance à sa commune

Lien avec d'autres fiches-projets :

- Fiche 2.3 Création de jardins potagers partagés
- Fiche 2.5 Aménagement de l'espace public de Fagnolle en espace de convivialité
- Fiche 2.7 Aménagement de l'espace public de Samart en espace de convivialité
- Fiche 3.4 Aménagement de l'espace public de Jamagne en espace de convivialité
- Fiche 3.11 Mise en place de mesures favorisant les partenariats entre les associations locales et entre les citoyens pour développer/maintenir la convivialité dans les villages et dans les domaines
- Fiche 3.13 Mise en place d'actions par ou pour les jeunes

3. Lien à la stratégie du PCDR



4. Impacts du projet sur le développement durable

Impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable	Social et culturel	Environnement	Économique
Amélioration de la communication entre la commune et la population	x		
Accroissement de l'implication citoyenne dans les activités locales	x		x
Accroissement de la démocratie participative dans les prises de décisions communales	x		
Renforcement du sentiment d'appartenance à sa commune	x		

5. Localisation et statut

Sans objet pour la plupart des outils, mis à part le remplacement des panneaux d'affichage (voir tableau suivant).

Fiche d'identité du projet	
Nom et adresse	Remplacement des panneaux d'affichage communal Commune de Philippeville
Périmètre d'intervention	Toute la commune ; centres de villages
Intégration du projet dans son environnement direct	<p>Intégration architecturale et paysagère Élément à étudier lors de la mise en œuvre</p> <p>Intégration culturelle/économique/sociale La promotion des activités locales via la dynamisation des valves devrait améliorer l'implication citoyenne et revitaliser les centres de villages</p>
Cadre légal	/
Statut de propriété	Propriété publique

6. Parties prenantes, porteurs de projet

Porteurs du projet :

- Administration communale
- Citoyens

Parties prenantes :

- Administration communale
- UVCW
- Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie (CRECCIDE)
- Professionnel de la communication (pour compléter le site et le rendre attractif et pratique)

Pistes de financement :

- Budget participatif
- Fonds propres

7. Programme de réalisation

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche
 - Certaines actions ne sont pas liées entre elles et peuvent être réalisées indépendamment
 - Il est préférable de réaliser les actions de communication et de publicité en premier
- État du dossier
Sans objet
- Programme des travaux
 - **Phase 1** : Détermination de l'ordre de réalisation des actions
 - **Phase 2** : Si nécessaire, choix du professionnel de la communication
 - **Phase 3** : Réalisation des actions
 - **Phase 4** : Suivi et mise à jour des mesures mises en place

- Démarches administratives à réaliser
 - Choix des actions à réaliser
 - Organisation de la formation des décideurs locaux
 - Potentiellement, choix du professionnel chargé de mettre à jour le site internet
 - Lancement des appels à projet potentiels
 - Création des commissions citoyennes potentielles
 - Appui des commissions existantes

- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé
 - La mise à jour régulière des sites de communication de la commune est primordiale. Le site communal doit devenir une référence pour les citoyens. Il faut donc une interface attractive et des informations complètes et à jour. Pour ce faire, le travail doit être clairement assigné à l'un des services communaux.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Attrait pour la participation citoyenne chez les citoyens	Augmentation du nombre d'inscriptions dans les commissions	Registres de membres
Attrait pour la participation citoyenne chez les décideurs locaux	Augmentation des opportunités d'implication des citoyens	Inventaire du nombre de démarches participatives organisées avant et après le projet

- **Indicateurs de résultat** (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Nombre de visites sur les sites de communication de la commune	Augmentation	Données du site internet de la commune
Augmentation de la participation citoyenne	Augmentation du nombre de membre dans les commissions (non éphémère)	Registres des membres sur plusieurs années